



Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 13
Votants : 19

L'an deux mil vingt-trois le 15 décembre à 18h30
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 9/12/2023

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON
Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Roland SEUX,
Gilles AUDRAS, Denis CLAMENS, Patrice LHOSTE, Thierry
SOLEILHAC,

Anne-Marie TORE, Bernadette PELISSIER

Excusés :

Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laëtitia PRADINES
Valérie GAGNE qui a donné procuration à Bernadette PELISSIER
Christian GIRARD qui a donné procuration à Michel BEGON
Anne-Marie TORE qui a donné procuration à Christine SIMON
Raymonde HABOUZIT qui a donné procuration à Serge ABOULIN
Christiane PAUZON qui a donné procuration à Danièle VALLERY

Secrétaire de séance : Roland SEUX

RELEVÉ DE DECISIONS NE DONNANT PAS LIEU A DELIBERATION :

1/ Réhabilitation de locaux vacants pour la création d'une mairie : choix du prestataire pour la maçonnerie.

Une seule offre est parvenue pour ce lot maçonnerie. L'entreprise retenue est ARNAUD SAS, ZA Plaine de Bleu 43000 POLIGNAC pour un montant total de 120 209.70 € HT.

2/ Prime Pouvoir d'Achat : en vue de la consultation du Comité Social Territorial, le conseil propose le versement de 400 € à tous les agents bénéficiaires de cette prime. Une délibération sera prise en ce sens après avis du CST qui se réunit fin janvier 2024.

Le Maire,
Franck PAILLON

Le secrétaire de séance,
Roland SEUX